

P.V. n° 11

Présidente : Mme. BERTON.

Présents : Mme. BOUTI – M. DECHERF.

Administratifs : MM. MOUTHAUD - LE MIGNOT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 114 euros. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

SYSTEME COUPE NOUVELLE-AQUITAINE U15 F. A 11 SAISON 2024/2025

47 Engagées

11/01/2025	1er Tour	15 matches avec	30 clubs				
01/02/2025	2ème Tour	16 matches avec	15 vainqueurs	17 entrants	A		
19/04/2025	3ème Tour	8 matches avec	16 vainqueurs				
17/05/2025	1/4 de Finale	4 matches avec	8 vainqueurs				
31/05/2025	1/2 Finales	2 matches avec	4 vainqueurs				
14/06/2025	Finale	1 match avec	2 vainqueurs				
		46 matches				47 engagées	

Compte-tenu du nombre d'engagées dépassant le chiffre de 32 (47) la commission a été dans l'obligation d'ajouter une nouvelle date pour le vrai 1^{er} tour : le 11/01/2025 (système ci-dessus et calendrier général modifié en fin de P.V.).

Tirage du 1er Tour :

15 matches avec **30** équipes.

La Commission effectue un tirage au sort avec **5** groupes géographiques.

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **samedi 11 janvier 2025 à 15h00**.

La durée de la rencontre est de **80 minutes**, divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur (**il ne sera pas joué de prolongation**).

Les arbitres centraux seront désignés par les C.D.A. des clubs recevants et les arbitres-assistants proposés par les clubs en présence.

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe visiteuse.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueuses de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

Cette coupe régionale est exclusivement ouverte aux joueuses des catégories U14 F., U15 F. et U13 F. (3 maximum) aux conditions de sur-classement de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueuses au maximum sur la feuille de match jusqu'aux 1/2 finales incluses.

La réglementation de l'Exclusion Temporaire reprise à l'Annexe 3 des R.G. de la LFNA est applicable sur toute la compétition.

La règle des remplacées remplaçantes s'applique durant toute la compétition.

CHAMPIONNATS

FEMININES REGIONAL 1

Match n° 28575014 – Poule unique – E.S. des 3 Cités Poitiers / Pôle Palois Football Féminin du 26/10/2024

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Règlements et des Litiges et Contentieux du 21/11/2024 qui **confirme le résultat acquis sur le terrain (4-1 en faveur de l'E.S. des 3 Cités Poitiers).**

Le club du Pôle Palois Football Féminin a fait appel de cette décision.



Calendrier Général des Compétitions Régionales **FEMININES JEUNES**

Saison 2024/2025

DATES	VACANCES SCOLAIRES	ACTIONS TECHNIQUES	U18 F. à 11 ELITE LFNA	COUPE U18 F. à 11 (annulée pour 2024/2025)	U15 F. à 11 ELITE LFNA	COUPE U15 F. à 11
Samedi	La Commission compétente est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, cas exceptionnel) aux dates prévues.					
03/08/2024	Barrée scolaire le lundi 2 septembre					
10/08/2024						
17/08/2024						
24/08/2024						
31/08/2024						
07/09/2024						
14/09/2024						
21/09/2024						
28/09/2024						
05/10/2024						
12/10/2024						
19/10/2024	Du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre					
26/10/2024						
Vendredi 01/11/2024 (goussain)						
02/11/2024			Journée 1			
09/11/2024			Journée 2			
Lundi 11/11/2024 (armistice)			RAT			
18/11/2024			Journée 3			
25/11/2024			RAT			
30/11/2024			Journée 4			
07/12/2024			Journée 5			
14/12/2024			Journée 6			
21/12/2024	Du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier		RAT			
28/12/2024			RAT			
04/01/2024			RAT			
11/01/2024			Journée 7			TOUR 1
18/01/2024			Journée 8		Journée 1	
25/01/2024			Journée 9		Journée 2	
01/02/2025		Stage U15 F	RAT		RAT	TOUR 2
08/02/2025			Journée 10		Journée 3	
15/02/2025			Journée 11		Journée 4	
22/02/2025			RAT		RAT	
01/03/2025	Du samedi 22 février au 10 mars		RAT		RAT	
08/03/2025		Intersidric U14 F	Journée 12		RAT	
15/03/2025			Journée 13		Journée 5	
22/03/2025			Journée 14		Journée 6	
29/03/2025			RAT		RAT	
05/04/2025			Journée 15		Journée 7	
12/04/2025			Journée 16		Journée 8	
19/04/2025			RAT		RAT	TOUR 3
Lundi 21/04/2025 (pâques)	Du samedi 19 avril au dimanche 4 mai		RAT		RAT	
26/04/2025			RAT		RAT	
Jeudi 01/05/2025 (fête du travail)			RAT		RAT	
03/05/2025			Journée 17		RAT	
Jeudi 08/05/2025 (victoire 1945)			RAT		RAT	
10/05/2025			Journée 18		Journée 9	
17/05/2025					RAT	TOUR 4
24/05/2025					Journée 10	
Jeudi 29/05/2025 (Ascension)						
31/05/2025			Barrage Aller			1/2 FINALES
07/06/2025			Barrage Retour			
Lundi 09/06/2025 (Pentecôte)						
14/06/2025						FINALE
21/06/2025		Stage U14 F				

le 5 décembre 2024



Prochaine réunion : sur convocation.

La Présidente,
Natacha BERTON
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD